

Attestation sur l'honneur

Dans le cadre d'une demande d'admission directe en 2^e ou 3^e année des études de santé (l'arrêté du 24 mars 2017)

Date limite de dépôt de dossier : 15 mars 2022

Je soussigné(e) [Nom Prénom]

atteste sur l'honneur :

- ne m'être jamais inscrit(e) en première année d'un cursus santé** (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PASS, LAS, PACES ou PCEM1 ou PCEP 1)
- m'être déjà inscrit(e) pour la(les) année(s) universitaire(s) :**/..... et/.....
- en PASS 1 fois
- en LAS 1 fois
- en PACES 1 fois 2 fois ou plus au concours de 1^{ère} année médecine (PCEM1) 1 fois 2 fois ou plus au concours de 1^{ère} année pharmacie (PCEP1) 1 fois 2 fois ou plus

et candidater **uniquement** pour l'année universitaire 2022-2023 auprès de l'université de La Réunion, où je me présente pour: [cochez une seule case]

- Médecine Maïeutique

J'atteste également sur l'honneur :

- ne m'être jamais présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour**
- m'être déjà présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et l'établissement demandés** Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

Année de présentation	Etablissement demandé	Filière demandée	Année d'étude demandée

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait à le Signature obligatoire :